



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Maladies cardiovasculaires

Question écrite n° 35997

Texte de la question

M Andre Delehedde attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les maladies cardio et cerebrovasculaires. En effet, ces maladies sont un veritable fleau. Notre societe leur paie un lourd tribut en vie humaine et elles grevent notre budget Sante. Une politique active de prevention peut enrayer ce fleau et ainsi permettre une economie considerable. Les pays etrangers qui y ont souscrit nous en donnent la demonstration. La France a un retard considerable dans ce domaine, alors meme que nous cherchons a maitriser nos depenses de sante. En consequence, il lui demande ses intentions en la matiere.

Texte de la réponse

Reponse. - Les maladies cardiovasculaires representent effectivement 200 000 deces par an dont un tiers est du aux accidents aigus coronariens, un tiers correspond aux deces par insuffisance cardiaque quelle qu'en soit l'origine, le dernier tiers est du aux accidents vasculaires cerebraux. C'est la premiere cause de mortalite en France. C'est la raison pour laquelle a ete mise en place en 1985 une Commission nationale des maladies cardiovasculaires, chargee de formuler des propositions pour lutter contre ces maladies. La prevention doit etre privilegiee. Elle consiste notamment a lutter contre le tabagisme, contre l'hypertension arterielle, et a prendre en compte les problemes relatifs a la nutrition. Des campagnes d'information concernant les dangers du tabac ont deja ete realisees et une grande campagne nationale d'information a eu lieu au debut de l'annee 1988. Par ailleurs, il s'agit de mieux faire respecter la loi de 1976 qui prevoit notamment l'interdiction de fumer dans les lieux publics. De plus, une campagne d'information concernant les dangers de l'hypertension arterielle a ete realisee recemment par la Federation de cardiologie sous le slogan : « Hypertension, attention ! » Enfin, un groupe de travail de la Commission nationale des maladies cardiovasculaires etudie les problemes relatifs a la nutrition ; des qu'il aura remis son rapport, une information sera donnee aux medecins et a la population.

Données clés

Auteur : [M. Delehedde André](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35997

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1988, page 426

Réponse publiée le : 2 mai 1988, page 1908